

■ DEPARTEMENT DE L'AIN

■ ARRONDISSEMENT DE BOURG

■ CANTON DE MIRIBEL

■ MAIRIE DE NEYRON

2 0 2 5 0 0 4 8

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

■ **OBJET : Présentation du rapport
d'activité CCMP de l'année 2024**

■ Christine FRANÇOIS, Maire

■ Étaient présents : BOYET Jérôme, BRIERE Matthieu, FAURE Sébastien, FAVREAU Julien, FRANÇOIS Christine, GARCIA Nathalie, GAROUTTE Agnès, GIRARD Jean-Yves, GRUFFAT Henri, JULLIEN Valérie, LARIVE Bruno, MENUT Brigitte, PERINELLE Patricia, PISTIL Raymond.

■ Pouvoirs : DELACOURT Marc donne pouvoir à BRIERE Matthieu, DUPLAN Véronique donne pouvoir à FRANÇOIS Christine, NEDIALKOVA Krassi donne pouvoir à GIRARD Jean-Yves, HERVIS Jean-Pierre donne pouvoir à BOYET Jérôme, MARQUIS Gérard donne pouvoir à GRUFFAT Henri, QUEIREL Elodie donne pouvoir à PERINELLE Patricia, VERDENET Clotilde donne pouvoir à JULLIEN Valérie.

■ Etaient absents : BOURGEOIS Rosaria, PAYRE Raphaël

■ Secrétaire de Séance : PERINELLE Patricia

■ Date de convocation du Conseil : le 7 novembre 2025

■ Nombre de conseillers : 23

■ Nombre de présents : 14

■ Pouvoirs : 7

■ Vu l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales selon lequel le Rapport de l'Etablissement de Coopération Intercommunale (EPCI) fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique,

■ Il convient pour Christine FRANÇOIS, Maire, de présenter à l'Assemblée le Rapport d'activité annuel 2024 de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP).

■ La Maire invite le Conseil municipal à prendre acte de cette présentation.

■ **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

■ - PREND acte de cette présentation.

Délibération non soumise au vote.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A NEYRON, le 17 novembre 2025.

La Maire

Christine FRANÇOIS

